



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :

Conflits, Vulnérabilités, Espaces

CVE

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Université Paris-Sud



Juin 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Philippe DE VREYER, président du
comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Fédération

Nom de la fédération : Conflits, Vulnérabilités, Espaces

Acronyme de la fédération : CVE

Label demandé : SFR

N° actuel :

Nom du directeur
(2013-2014) :

Nom du porteur de projet
(2015-2019) : M. Jean CARTIER-BRESSON

Membres du comité d'experts

Président : M. Philippe DE VREYER, Université Paris - Dauphine

Experts : M. Bernard BRET, Université Lyon 3 Jean-Moulin

M. Jean-Marie DENQUIN, Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Benoît MULKAY



1 • Introduction

Déroulement de l'évaluation

La fédération de recherche en création « Conflits, Vulnérabilités, Espaces » (CVE) a été évaluée sur dossier par le comité. Une rencontre avec les porteurs du projet s'est déroulée au siège de l'AERES, le vendredi 13 juin 2014 entre 9h30 et 11h30.

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La CVE est une structure fédérative de recherche en création qui regroupera deux unités de recherche : le « Centre d'Etudes sur la Mondialisation, les Conflits, les Territoires et les Vulnérabilités » (CEMOTEV, EA 4457) de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et le « Collège d'Etudes Interdisciplinaires » (CEI, EA 2712) de l'Université Paris-Sud (UPSUD). Ce projet entre dans le cadre de l'Université Paris Saclay.

La CVE sera localisée dans les locaux du CEMOTEV à l'UFR des Sciences Sociales de l'UVSQ à Saint-Quentin-en-Yvelines et du CEI à la Faculté Jean-Monnet Droit-Economie-gestion à Sceaux et à Orsay de l'UPSUD.

Les domaines scientifiques de cette fédération de recherche concernent les Sciences Humaines et Sociales et plus particulièrement l'économie (SHS1_1), le droit (SHS2_1), la science politique (SHS2_2), et la géographie (SHS3_1).

Equipe de direction

La structure CVE sera d'abord dirigée par M. Jean CARTIER-BRESSON, directeur de l'Unité de Recherche CEMOTEV, puis on cherchera une alternance entre le CEMOTEV et le CEI. L'organigramme prévoit que la fédération sera gérée par son directeur, élu par l'assemblée générale chaque année, et deux directeurs adjoints, désignés par le directeur, provenant de chacune des unités de recherches constitutives. Un Conseil Scientifique orientera la stratégie de la fédération et ses moyens humains et financiers. Il se réunira 4 fois par année et sera composé de 2 enseignants-chercheurs, d'un BIATOS et d'un doctorant par unité de recherche.

Effectifs propres à la structure

Actuellement, la fédération de recherche CVE n'est dotée que d'une personne, ingénieur d'étude, provenant de l'Université Paris-Sud et qui a pour mission de gérer les activités de la fédération et son site internet.



2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La création de la fédération de recherche CVE apparaît pertinente dans le cadre de la création de l'Université Paris-Saclay, qui incite les petites unités de recherche à se regrouper pour éviter de disparaître. Les deux unités de recherche constitutives, le CEMOTEV (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) et le CEI (Université de Paris-Sud), partagent un terrain, les pays en développement, et une approche commune, ouvertement pluridisciplinaire. La fédération permettra de renforcer cet aspect en étendant la palette des domaines scientifiques impliqués dans le projet. Elle apparaît comme une première étape vers une fusion totale des deux unités de recherche dans le futur ensemble Paris-Saclay.

Points forts et opportunités

Le CEI réunit actuellement des juristes, des politistes et des économistes, et le CEMOTEV des économistes et des géographes. Le nouvel ensemble permettra de réunir les trois disciplines et de renforcer la pluridisciplinarité. Par ailleurs, la fédération pourrait être amenée à évoluer et intégrer de nouveaux partenaires, tels que l'unité de recherche « Centre Européen Arctique » (CEARC) de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Chaque unité constitutive de la fédération lui apporte des partenariats solides avec l'UNISA (Université d'Afrique du Sud à Pretoria) à l'intérieur d'un laboratoire international associé pour le CEI ; avec l'Institut de Recherche pour le Développement (UMI Résiliences) et avec la fédération de recherche « Groupement pour l'étude de la mondialisation et du développement » (GEMDEV) pour le CEMOTEV.

La fédération se propose d'étudier des thèmes comme les migrations, l'accaparement des terres, ou le changement climatique qui ont une pertinence économique et sociale.

La cohérence de l'approche pluridisciplinaire et des synergies intellectuelles contenues dans le projet rendra possible des regards croisés sur les objets d'études communs.

La fédération aura un effectif qui lui permettra d'atteindre la taille critique sans laquelle chacune des deux unités de recherche manque de visibilité. Elle aura ainsi plus de possibilités pour répondre aux appels d'offre des bailleurs institutionnels français (par exemple : l'Agence Française pour le Développement) et internationaux (par exemple : la Banque Mondiale). L'extension de la palette des compétences permettra de proposer l'expertise d'équipes pluridisciplinaires mieux à même de conseiller les bailleurs sur la conception et la mise en oeuvre des politiques d'aide au développement.

La fédération CVE bénéficiera d'une direction clairement identifiée, renforcée par le recrutement cette année d'un professeur, et un soutien, notamment de l'Université Paris Sud, qui se traduit par l'engagement du remplacement d'un maître de conférences partant en retraite.

Points faibles et risques

Néanmoins, la fédération de recherche peut souffrir d'une dispersion géographique entre les différents sites et des difficultés de déplacement entre ces sites.

De même, le projet de l'Université Paris-Saclay est encore relativement jeune et non encore totalement finalisé. Ce qui induit un certain nombre d'incertitudes, notamment sur la gouvernance de l'ensemble, les priorités scientifiques, la place qui sera réservée à chaque équipe et la répartition des budgets.

L'animation scientifique autour de thématiques communes reste à élaborer, faute de quoi la fédération pourrait n'être qu'un habillage dénué de contenu réel.

Un grand nombre d'axes de recherches sont présentés, ce qui porte un risque de dispersion. Cependant, ces axes correspondent aux compétences du CVE et leurs évolutions dépendront des opportunités financières et des partenariats, sans devoir nécessairement être tous traités.



L'animation de la fédération viendra s'ajouter à la charge de travail des enseignants responsables, déjà fortement sollicités par la gestion de leurs unités de recherche et des partenariats existants.

Recommandations

Le comité recommande de négocier auprès des établissements de tutelle une prise en charge financière des coûts de transaction liés à la nouvelle structure.

Il faut également mettre en avant l'aspect opérationnel de la pluridisciplinarité dans les relations avec les bailleurs : la fédération se positionne à la frontière entre la conception théorique des politiques économiques et leur application sur le terrain qui doit faire appel aux compétences d'autres disciplines que l'économie (droit, environnement, géographie, sciences politiques, etc.). La réunion de ces compétences au sein d'équipes d'experts devrait permettre de mieux répondre aux besoins des bailleurs et générer des ressources pour les unités de recherche de la fédération.

Le comité recommande de veiller à ce que les recherches conduites en commun ne freinent pas les travaux propres à chaque unité, dont la qualité est reconnue par la communauté scientifique (espace et télécommunications pour le CEI, tourisme pour le CEMOTEV).

Pour assurer l'animation scientifique de la fédération des outils doivent être élaborés en fonction des possibilités de ses membres et compte tenu des contraintes spécifiques, liées notamment à l'espace : séminaires communs délocalisés, conférences communes, participation à des projets ANR, etc.

Pour faire face au risque de dispersion, les objectifs à court terme de la fédération pourraient être recentrés.

Enfin, il faudra que la fédération soit attentive à aboutir à des publications confirmant et validant le bien fondé de la démarche pluridisciplinaire.

3 • Appréciations détaillées

La fédération de recherche est en création. Le comité ne peut dès lors porter un jugement sur son bilan, son animation et sur les moyens mis en commun dans le passé. Il se contentera de donner un avis sur son projet.

Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative

Non pertinent.

Réalité et qualité de l'animation scientifique

Non pertinent.

Pertinence et qualité des services techniques communs

Non pertinent.

Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités

Non pertinent.



Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site

La fédération de recherche CVE s'inscrit d'emblée dans la perspective de la création de l'Université Paris-Saclay et est perçue comme une première étape vers la constitution d'une unité de recherche commune. Sa création est donc particulièrement pertinente dans le contexte du nouvel ensemble à venir.

Par ailleurs, le rapprochement des deux unités de recherche constitutives permettra de mutualiser les ressources dédiées aux masters animés par les enseignants chercheurs concernés, et d'étendre le choix des options et des encadrants offerts aux étudiants.



4 • Observations générales des tutelles



Versailles, le jeudi 28 août 2014

Le président de l'Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines

à

*Dossier suivi par
Christian Delporte, Vice-Président du conseil
Scientifique chargé de la recherche et du
développement scientifique
Réf : JLV/CD/MC/DREDVal 14-*

Monsieur Didier Houssin
Président
Agence d'évaluation de la Recherche et de
l'enseignement supérieur
20 rue Vivienne - 75002 PARIS

Réf. : [S2SF150008409 - Fédération de Recherche Conflits, Vulnérabilités, Espaces - FCVE - 0781944P](#)

Objet : Evaluation des structures fédératives : Observations de portée générale

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt du rapport de l'AERES concernant la demande de création de la structure fédérative, dénommée Conflits, Vulnérabilités, Espaces «(CVE)», portée par M. Jean Cartier-Bresson en collaboration avec l'Université Paris-Sud

Nous remercions l'AERES et le comité pour l'efficacité et la qualité de leur travail d'analyse et pour leurs recommandations constructives que les porteurs de projet ne manqueront pas de mettre en œuvre avec le soutien de l'université pour la période 2015-2019 dans le contexte Paris-Saclay.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos cordiales salutations.

Jean-Luc Vayssière
Professeur des Universités

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES

